



Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Date de convocation
Le 14 mars 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE
Le **vingt-cinq mars**

Nombre de délégués
. en exercice : **27**
. présents : **23**
. votants : **27**

Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Notre-Dame-du-Cruet, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, ROCHETTE

Absents excusés : Monsieur Gérard BORDON
Monsieur Christophe JAL
Monsieur André TOGNET
Monsieur Bertrand MONDET

procuration à Monsieur Philippe GIRARD
procuration à Madame Joëlle CARRON
procuration à Monsieur Dominique LAZZARO
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique LAZZARO

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil Communautaire :

- Après avoir entendu le Compte Administratif 2023,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023,
- Constatant que le Compte Administratif 2023 présentent les résultats suivants :

	Communauté de Communes 4C
Excédent de fonctionnement	3 385 173.52 €
Déficit de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement	3 385 173.52 €
Excédent d'investissement	
Déficit d'investissement	536 541.35 €
Résultat d'investissement	- 536 541.35 €

Résultats à reporter au B P 2024 :

Le résultat d'investissement cumulé est de : - 536 541.35 € (D001)
Le résultat de fonctionnement cumulé est de : 3 385 173.52 € (R002)

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	3 385 173.52 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	536 541.35 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 848 632.17 €
Total affecté en réserves au c/1068	536 541.35 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Dominique LAZZARO



Le Président,
Bernard CHENE



La 4C
Communauté de Communes
du Canton de La Chambre
39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tel. : 04 79 56 26 64
Mail : comcomcc@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>